

Magnette défend l'idée d'un « modèle mosan »

- ▶ Le nouveau ministre-président a défendu l'accord PS-CDH devant le parlement.
- ▶ Il annonce deux années difficiles, mais entrevoit l'avenir avec optimisme.
- ▶ Selon lui, une dynamique nouvelle pourrait donner naissance à un modèle socio-économique original.

Paul Magnette a passé son examen d'entrée mercredi matin devant le parlement wallon où il a défendu la déclaration de politique régionale rédigée par le PS et le CDH.

Le nouveau ministre-président a-t-il été reçu avec distinction ? On en aura la certitude ce jeudi, après le débat de fond sur cet accord de gouvernement. Mais la réussite fait peu de doute après les (très) longs applaudissements des députés de la majorité et ceux, plus discrets, de l'un ou l'autre élu du MR.

Plus tard dans les couloirs, les commentaires pointaient cependant l'absence dans ce discours du moindre chiffre précis sur les trajectoires budgétaires des années à venir. Lors de la présentation de l'accord, vendredi dernier, les journalistes et leurs questions avaient pourtant été renvoyés à ce débat d'investiture...

À la tribune, Paul Magnette n'a pas fait mystère des difficultés qui s'annoncent : « *Au cours des années 2015 et 2016, la quasi-totalité des budgets régionaux seront gelés et la très grande majorité des départements seront amenés à réaliser des économies sur leurs dépenses.* »

Le montant d'un milliard d'économies par an (Wallonie et Fédération) sur ces deux années a été avancé. Le retour à l'équilibre est prévu pour 2018 et la perspective de marges positives cible 2019. Mais d'ici là, où et comment réalisera-t-on les économies, puisque PS et CDH s'interdisent toute hausse d'impôts ? Mystère et boule de gomme. Et pourtant, il s'agit bien d'« *un exercice de redressement budgé-*

taire sans précédent ».

Pour le reste, le discours présidentiel est volontariste : « *Beaucoup a été fait ces dernières années, sur quoi nous pouvons continuer de bâtir. Sans être optimiste à l'excès, il est raisonnable de penser que la Wallonie atteindra, au cours des toutes prochaines années, ce que dans les sciences naturelles on appelle le seuil critique, ce moment où toute une série de changements qui se sont produits au préalable, en s'additionnant et en se combinant, produisent un basculement.* »

Paul Magnette sonne la mobilisation générale pour passer ce cap, avec pour objectif « *l'emploi qui est la clé de toutes choses* ». Il faut, décline-t-il notamment, « *dépasser les singularismes locaux et les intérêts sectoriels, simplifier la vie des PME, convaincre les partenaires sociaux de garantir une paix sociale exemplaire et nous constituer en authentique territoire régional.* » Et surtout, comme le Roi, le Carolo parle de « *confiance* », cet « *élément essentiel d'épanouissement* » qui a été entamé en Wallonie par « *les critiques inlassablement répétées venues de l'extérieur mais aussi de l'intérieur, parfois si virulentes et si peu contredites.* »

Le ministre-président imagine déjà la Wallonie de demain, qui croit en elle et qui tire parti de ses talents. Il y aurait alors un « *modèle mosan* » comme existe un « *modèle rhénan* ». Ce modèle serait « *fait de formation et d'innovation continues, d'une concertation sociale respectueuse de chacun, de l'excellence opérationnelle et de la qualité de l'emploi.* » ■

ERIC DEFFET

Communauté Demotte tacle le MR

On a les bonheurs qu'on mérite. Mais dans ce parlement de la Communauté française, maladivement clairsemé, les procédures d'installation des nouvelles majorités ont au moins un mérite : les bancs sont garnis.

Là, il est 15 heures et toute l'assemblée est là pour écouter Rudy Demotte livrer sa déclaration gouvernementale aux députés.

Non : pas tout le monde.

Avant que Demotte ne rejoigne le perchoir, Françoise Bertieaux, la cheffe du groupe MR, constate que deux ministres du gouvernement sont absents : Joëlle Milquet et Jean-Claude Marcourt.

« Je demande que la séance soit suspendue, vu l'absence de plus de 90 % du budget », ironise la libérale. Demotte proteste en disant représenter tout l'exécutif. Marcourt apparaît mais Bertieaux ne se calme pas. « Il manque encore 75 % du budget... » Ils sont dans l'ascenseur, annonce Demotte. Et un instant plus tard, en effet, Milquet arrive, en ayant ainsi inauguré son mandat par un rappel sans discrétion de sa cavalière incapacité à respecter un horaire.

Demotte entame son laïus en louant le ministre-président wallon qu'il a été (et qu'il n'est plus), en vantant ce plan Marshall 2022 qui associait économie et enseignement. Il égrène ensuite les

points forts de l'accord de majorité PS-CDH, rendu public vendredi, et dont le Tournaisien résume le volet scolaire en six mots : « *Nous visons la réussite de tous.* »

Pour le comment, il parle du BAC soldant la 6^e secondaire, du tronc commun qui enveloppera la 3^e secondaire, de l'embauche de 750 profs, de l'étude dirigée gratuite en primaire ou du passage de 3 à 4 ans de la formation initiale (et 5 sous la législation suivante).

Tout cela est connu depuis vendredi dernier. Et c'est peut-être pour cela que, pendant que Demotte déclame au perchoir, ses ministres semblent (très) ailleurs. Les vétérans André Flahaut, Joëlle Milquet, Jean-Claude Marcourt et Rachid Madrane ont le nez dans leur tablette ou portable. Raides comme à un premier jour d'école,

les deux novices (Isabelle Simonis et René Collin) sont les seuls à courtoisement écouter le patron.

Aussi attentif qu'eux, le syndicaliste enseignant Eugène Ernst (CSC) est venu écouter Demotte pour tenter de mieux cerner ce qui attend l'école. Hélas, la déclaration gouvernementale n'est pas plus explicite que l'accord de majorité.

On ignore donc toujours comment la Communauté va réaliser les économies annoncées (on parle

de 100/150 millions), tout comme on ignore comment elle va financer les quelques projets positifs qui figurent à son menu.

Et puis, surprise... Demotte, qui finissait par donner l'impression de s'endormir lui-même, achève son discours en décochant tout à trac un uppercut au MR.

Le fédéralisme, entame-t-il, est une protection pour la minorité que constituent Wallons et Bruxellois. Pour lui, la kamikaze « *va placer la minorité démographique dans une position de minorité politique aussi extrême que sans précédent.* » Comme patron de la Communauté, il défendra les intérêts des francophones. « *Il y a encore quelques semaines, tous les partis francophones, lancés à la conquête des suffrages de nos concitoyens, défendaient cette position. Force est de constater qu'en quelques jours de canicule, les résolutions de certains ont fondu comme neige au soleil.* »

Comme on dit dans les parlements : le propos a suscité des « huées sur les bancs », mais le MR, hier, ne pouvait en faire davantage - l'ordre du jour se bornait à l'intervention de Demotte. Le débat parlementaire sur sa déclaration aura lieu vendredi.

Ce sera chaud, c'est promis. ■

PIERRE BOUILLON

EN BREF

Des égards pour Ecolo

Les quatre députés wallons d'Ecolo cherchent leur place. Le seuil pour composer un groupe, c'est 5 élus. Conséquence : plus de bureau et de personnel, plus de vote en commission, temps de parole réduit et on en passe. André Antoine, le nouveau président d'assemblée, semble ouvert à « *un réexamen de la question* » à la rentrée. En attendant, les verts ont obtenu deux bureaux au parlement. Ce jeudi, ils avaient droit à 12 minutes de temps de parole (60 pour le MR) dans l'opposition aussi. Stéphane Hazée s'en est ému. Finalement, ce sera 24 minutes. (E.D.)

FDf mal loti

Au Parlement de la Communauté (PCF), le FDF (3 élus) n'a pas droit aux mêmes égards que les verts wallons. Après le discours de Demotte, mercredi, Caroline Persoons a regretté que le temps de parole qui sera accordé à son parti, vendredi, au débat sur la déclaration gouvernementale, sera de 20 minutes alors qu'un groupe aura une heure. Privée de tout bureau, de tout moyen, Persoons songe à former un « groupe technique » en s'associant avec un autre parti pour atteindre les 5 élus. (P.Bn).

Quel chef de groupe PS ?

Reour au Parlement wallon. Au CDH, Dimitri Fourny est confirmé comme chef de groupe en

remplacement de Prévot. Au PS, il faut trouver un successeur à Isabelle Simonis partie au gouvernement de la Communauté. Des noms circulent mais rien n'est tranché. Un indice : c'est la Louviroise Olga Zrihen qui parlera pour le PS, jeudi, lors du débat sur la déclaration de politique régionale. (E.D.)

Deux nouveaux élus

Rudy Demotte et Isabelle Simonis (PS) étant ministres à la Communauté, leurs suppléants ont prêté serment : le bourgmestre d'Ath Jean-Pierre Denis et Deborah Geradon, échevine à Seraing. Tous deux devront se déclarer empêchés dans leur mandat local. (E.D.)

Reuter (UWE) « Trop flou pour juger ce catalogue d'intentions »

ENTRETIEN

Le sentiment de l'Union wallonne des entreprises (UWE), quelques heures après la déclaration de politique régionale (DPR) de Paul Magnette devant le parlement wallon ? Mitigé... Si l'UWE retrouve une bonne part de ses aspirations dans la DPR, c'est peu dire que le flou entourant les déclarations du Premier wallon laissent le patronat francophone circonspect. Entretien avec l'administrateur délégué de l'UWE, Vincent Reuter.

Ce que vous retenir de positif de cette DPR... ?

L'appel au dialogue avec les partenaires sociaux. Il est important que les entreprises soient vite consultées. Et de grâce, qu'un plan d'actions suive rapidement ce dialogue, surtout si, comme Paul Magnette l'a reconnu, le secteur marchand est la principale source de créations d'emplois en

Wallonie. Nous n'avons plus besoin d'états des lieux ou d'états généraux... Les maux de notre économie, nous les connaissons ; il est maintenant temps d'agir.

Pour décembre, nous voulons un plan concret de mesures qui ramèneront les entreprises sur le chemin de la compétitivité...

Compétitivité, un mot que l'on a suffisamment entendu dans cette DPR ?

Non, justement. Certainement pas en ce qui concerne l'une des principales composantes de la compétitivité : les charges salariales. Notre priorité, vous le savez, c'est de diminuer le coût salarial. Mais de ce côté-là, même si Paul Magnette a évoqué l'allègement des charges patronales, on ne sait rien de la manière dont la Wallonie compte y parvenir, d'autant que ce levier-là est dans les mains du fédéral. Par ailleurs, on nous dit que de nouvelles taxes ne verraient pas le jour mais on ne la fait pas à un vieux de la vieille comme moi... Nous serons vigilants à ce que les taxes existantes ne soient pas alourdies non plus.

Mais la formation, l'innovation pour soutenir l'emploi, autres

composantes de la compétitivité, ont été développées...

C'est vrai, mais c'est tout de même très flou. Nous ne sommes naturellement pas contre la formation de publics-cibles (jeunes, les personnes moins qualifiées), mais rien n'est précisé pour les nouvelles embauches. On nous dit d'un côté que les entreprises sont primordiales et de l'autre, que les dépenses publiques vont être gelées. Je voudrais juste être sûr que la formation et l'innovation ne seront pas affectées par les restrictions budgétaires. Ce n'est pas sur ce terrain-là qu'il faut faire des économies, c'est juste une question de cohérence.

Et une question de croissance durable...

Oui, mais le levier des coûts de production est plus efficace à court terme. Investir dans l'éducation, c'est primordial pour asseoir les bases d'une croissance durable à long terme, mais la situation est telle qu'aujourd'hui, on doit aussi penser à baisser tout de suite les charges patronales, parce que l'effet sur l'économie est immédiat. ■

Propos recueillis par
F.M.

Flandre Le Nord va faire ceinture, pour atteindre l'équilibre en 2015

Il y a toujours un temps pour partir... même si on ne sait pas où on va ». C'est ainsi que Kris Peeters a pris congé de la place des Martyrs, jeudi, lors de la présentation de l'accord flamand. N-VA, CD&V et VLD soumettront jeudi soir à leurs membres le programme de majorité. Vendredi, Geert Bourgeois (N-VA, 62 ans) prètera serment comme ministre-président flamand. Voici les principaux éléments

de la déclaration régionale, dont les trois mots-clés sont « vertrouwen, verbinden, vooruitgaan » (faire confiance, créer des liens, progresser).

Equilibre en 2015. Les trois partis s'engagent à atteindre l'équilibre budgétaire dès 2015. Pas question, pour ce faire, d'augmenter les impôts ou de créer de nouvelles taxes. En revanche, la facture d'une série de services publics sera revue à la hausse : le

prix de l'eau augmentera, ainsi que les tarifs de De Lijn, ou encore les frais d'inscription aux études supérieures. Mais le gros de l'effort budgétaire reposera sur des réductions de dépenses publiques, et une optimisation du fonctionnement des structures publiques.

Des bus et trams plus chers. Le gouvernement Bourgeois va mettre fin à la politique de gratuité chez De Lijn. En clair, les tarifs

seront revus à la hausse, « *et alignés sur ceux de régions comparables en Europe* ». Ils pourront être différenciés selon les distances, le temps de parcours, la qualité de service, et certains groupes cibles pourront être privilégiés. La déclaration de politique régionale prévoit par ailleurs des investissements complémentaires dans le réseau de tram.

Les provinces à la diète. La N-VA voulait les supprimer, le CD&V s'y opposait. La formule de compromis prescrit un régime strict aux institutions provinciales, via, notamment une réduction de moitié du nombre de conseillers provinciaux et de députés permanents. A noter qu'Anvers et Gand deviennent des « zones sans province » : les deux villes héritent, pour leur territoire, des compétences provinciales. La N-VA espérait également fusionner des communes... Les entités qui souhaitent le faire, sur base volontaire, seront récompensées financièrement. Les villes et communes les plus grandes bénéficieront d'une autonomie accrue, et de compétences supplémentaires. Les grandes villes (de plus de

100.000 habitants) pourront même s'écarter de la réglementation flamande, pour autant qu'elles motivent leurs décisions par des raisons d'efficacité.

De nouvelles règles en périphérie. Le chapitre sur la périphérie porte clairement la marque de la N-VA. Morceaux choisis : « *le gouvernement s'engage à ne pas ratifier le traité sur la protection des minorités* ». Ou encore : « *dans le cadre des compétences régionales en matière d'emploi des langues, le nouveau gouvernement entend prendre de nouvelles initiatives, notamment un règlement décretaal pour l'usage des langues dans les actes notariés* ». Et, pour les communes à facilités, « *les contacts avec l'administration flamande se dérouleront via les principes des circulaires linguistiques : les francophones devront expressément demander l'application des facilités linguistiques* ».

Consigne sur les canettes. Le gouvernement flamand propose une analyse d'impact sur l'introduction d'une consigne sur les canettes et bouteilles en plastique.

Taxation au kilomètre. Le gouvernement s'engage à introduire, dès 2016, la taxation kilométrique pour

les poids lourds. Pour les véhicules privés, l'accord prévoit d'étudier, « *si, à quel délai, dans quelles conditions* », la taxation au kilomètre ou une vignette autoroutière peut être introduite, dans le respect de la neutralité budgétaire.

Allocations familiales. Comme en Wallonie et à Bruxelles, la Flandre entend égaliser le montant des allocations familiales pour tous les en-

fants, quel que soit leur rang dans la famille. Des majorations sont toutefois prévues pour les familles les plus précarisées. L'accord prévoit que cette réforme pourrait être introduite dès 2017 (plus tôt, donc, que côté francophone).

Bonus logement. Il est maintenu pour les contrats existants. Pour les nouveaux propriétaires, les montants ne seront plus indexés à partir de 2015. L'accord prévoit encore que le gouvernement étudiera la possibilité de modifier le système en laissant le choix aux nouveaux propriétaires : un bonus logement (étalé dans le temps) ou une réduction (immédiate) des droits d'enregistrement. A ce stade, ce n'est encore qu'une idée. ■

V.La.

EN WALLONIE

Les provinces sous contrôle

En Wallonie, la déclaration de politique régionale ménage les provinces : il n'est pas question de les supprimer, mais plutôt

d'« *optimiser leur rôle* ». L'institution a vécu des réformes importantes entre 2009 et 2014 : transfert de compétences vers la Région, concentration des politiques sur des secteurs clés, limitation drastique du coût du fonctionnement interne (jetons

de présence, fonctions rémunérées, nombre d'élus...) L'idée est de poursuivre « *le réaménagement des compétences et des missions provinciales sur base des axes prioritaires identifiés et définis par chacune des provinces* ». A Namur, on pense que les

provinces seront des partenaires utiles pour les communes. Leur financement sera conditionné à leur implication dans les zones de secours et dans des opérations de supra-communalité.

E.D.